



Le 16 juillet 2026

L'UNSA Aviation Civile plus que jamais avec vous !

L'**UNSA Aviation Civile** prend acte, avec regret, du départ de certains IESSA qui ont fait le choix de créer le SNIESSA. Ce choix leur appartient et nous le respectons. Pour autant, il ne remet en rien en cause la légitimité, la présence et l'engagement des IESSA au sein de l'UNSA qui conservent toute leur place dans notre fédération, avec l'autonomie garantie par les statuts de l'UNSA.

Aussi, celles et ceux qui souhaitent continuer à défendre leurs droits, leur métier, leurs conditions de travail et l'avenir de la DGAC peuvent donc toujours le faire pleinement au sein de l'UNSA.

L'**UNSA Aviation Civile** a changé de statut et est à présent une fédération ouverte à l'ensemble des personnels de la DGAC. Chaque agent, quel que soit son corps d'appartenance ou son statut, peut désormais adhérer à notre fédération. Ainsi, il pourra y militer et y trouver pleinement sa place.

Plus largement, tous les agents de la DGAC doivent savoir qu'ils peuvent compter sur l'UNSA Aviation Civile. Notre engagement demeure clair : défendre les personnels dans chacun de leur métier, porter une parole libre, exigeante et constructive, et agir au service d'une DGAC forte, unie au sein de la Fonction Publique de l'État et respectée.

Dans une période où certains choix peuvent fragiliser le collectif, l'**UNSA Aviation Civile** fait le choix du rassemblement, de la fidélité à ses valeurs et de la défense de tous les agents, sans distinction, dans la voie d'un syndicalisme reformiste mais combatif.

Parce que la DGAC a besoin de toutes ses forces, l'**UNSA Aviation Civile** continuera à défendre librement chacun de ses agents, avec loyauté, conviction et détermination.
L'UNSA Aviation Civile demeure pleinement engagée aux côtés de tous les agents !